

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 31 décembre 2025

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander



Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds consiste à obtenir un revenu et à procurer une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres; toutefois, d'autres types de titres produisant un revenu assimilables à des actions, à des titres de créance et à des titres du marché monétaire peuvent servir à atteindre cet objectif.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Crusader Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille ») ou

« Crusader »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans des actions canadiennes. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Le Fonds ne sera pas limité par des considérations sectorielles pour ses placements. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a généré des rendements de 36,47 % pour la série A, de 37,91 % pour la série F et de 39,12 % pour la série O.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 16,8 M\$, comparativement à 11,5 M\$ au début de l'exercice. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 1,3 M\$ au cours de l'exercice.

À aucun moment au cours de la période le Fonds n'a détenu de titres de FPI ni des secteurs des soins de santé, des services publics, des télécommunications ou des produits de consommation courante. Ces secteurs sont généralement considérés comme défensifs, et ils ont été surclassés par l'indice. Par conséquent, l'absence d'exposition du Fonds à ces secteurs a eu une incidence positive sur le rendement relatif et le rendement absolu.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Dans le secteur des services financiers, le rendement global a généralement cadré avec celui de l'indice, de sorte que le rendement relatif s'explique principalement par la sélection de titres. Le Fonds affichait une surpondération en titres de banques canadiennes, lesquels ont surclassé l'indice et donc contribué au rendement relatif. Le Fonds détenait aussi des positions dans Manuvie (SFM) et dans le groupe assurances de la Sun Life (FSL), titres qui ont moins bien performé et qui ont donc légèrement nu au rendement relatif.

Le Fonds ne détenait aucune position dans le secteur des produits de consommation discrétionnaire, un secteur cyclique dont le rendement a été semblable à celui de l'indice de référence. L'absence d'exposition à ce secteur n'a donc pas nu ni contribué au rendement relatif.

Les secteurs qui ont eu l'incidence la plus significative sur le rendement absolu et le rendement relatif sont les suivants.

a) Technologies : Le Fonds n'a pas été exposé à ce secteur au cours de la période. En particulier, l'absence de Shopify (SHOP), un joueur important sur le marché des actions canadiennes, est le facteur ayant le plus nu au rendement relatif et au rendement absolu. b) Énergie : Le Fonds a maintenu une surpondération dans ce secteur tout au long de la période. Les titres du secteur de l'énergie ont moins bien fait que l'indice, ce qui s'est traduit par une contribution négative au rendement relatif. c) Métaux précieux (or et argent) : Le Fonds a maintenu une surpondération en titres liés aux métaux précieux, ce qui a constitué le plus important facteur favorable pour le rendement absolu et le rendement relatif.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de l'exercice, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Le Fonds maintient les pondérations qui lui ont permis de surclasser son indice. Le Fonds devrait ainsi bénéficier au maximum d'un rebond cyclique ou d'une expansion générale de l'activité économique.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2025, James McGill n'est plus membre du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Avec prise d'effet le 30 juin 2025, Mary Anne Wiley a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 113 106 \$ (TVH incluse) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 93 509 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 57 840 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 48 359 \$).

Le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds continue de surveiller les opérations sur les titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer à ses politiques et à ses procédures écrites présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques conformément au Règlement 81-107.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Série A

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	12,36 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,45	0,40	0,28	0,27
Total des charges	(0,30)	(0,26)	(0,25)	(0,24)	(0,19)
Profits (pertes) réalisés	2,50	0,26	(0,05)	1,88	1,18
Profits (pertes) latents	1,69	1,53	(0,88)	(0,21)	1,21
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	4,32 \$	1,98 \$	(0,78) \$	1,71 \$	2,47 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	- \$	- \$	(0,04) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,14)	(0,20)	(0,12)	(0,11)	(0,05)
À partir des gains en capital	-	-	-	-	-
Total des distributions^{2, 3}	(0,14) \$	(0,20) \$	(0,16) \$	(0,11) \$	(0,05) \$
Actif net à la fin^{2, 3}	16,71 \$	12,36 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	280 471 \$	237 143 \$	217 600 \$	1 405 974 \$	288 458 \$
Parts en circulation	16 789	19 180	20 607	128 394	32 903
Ratio des frais de gestion ⁵	2,18 %	2,09 %	2,33 %	2,33 %	2,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,18	2,09	2,41	2,46	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	76,4	54,9	219,2	224,6	91,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,15	0,14	0,21	0,25	0,27
Valeur liquidative par part, à la fin	16,71 \$	12,36 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Série F

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	12,49 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,45	0,47	0,44	0,28	0,28
Total des charges	(0,17)	(0,15)	(0,13)	(0,13)	(0,10)
Profits (pertes) réalisés	2,83	0,26	0,02	1,94	1,11
Profits (pertes) latents	1,63	1,57	(0,5)	0,14	1,20
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	4,74 \$	2,15 \$	(0,17) \$	2,23 \$	2,49 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	- \$	(0,06) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,27)	(0,31)	(0,22)	(0,02)	(0,17)
À partir des gains en capital	(0,08)	-	-	-	-
Total des distributions^{2,3}	(0,36) \$	(0,31) \$	(0,28) \$	(0,02) \$	(0,17) \$
Actif net à la fin^{2,3}	16,82 \$	12,49 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$

Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	15 724 298 \$	10 465 582 \$	8 979 889 \$	8 452 711 \$	2 625 560 \$
Parts en circulation	934 587	837 653	843 937	765 324	298 192
Ratio des frais de gestion ⁵	1,15 %	1,20 %	1,18 %	1,20 %	1,20 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,15	1,26	1,18	1,36	1,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	76,4	54,9	219,2	224,6	91,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,15	0,14	0,21	0,25	0,27
Valeur liquidative par part, à la fin	16,82 \$	12,49 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Série O

Exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net par part¹					
Actif net au début	12,81 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$
Activités d'exploitation :					
Total des produits	0,44	0,48	0,46	0,30	0,28
Total des charges	(0,04)	(0,05)	(0,03)	(0,04)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés	2,52	0,28	0,11	2,12	1,16
Profits (pertes) latents	1,75	1,70	(0,59)	0,12	1,20
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	4,67 \$	2,41 \$	(0,05) \$	2,50 \$	2,62 \$
Distributions :					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,01) \$	- \$	(0,13) \$	- \$	- \$
À partir des dividendes	(0,42)	(0,41)	(0,45)	(0,19)	(0,24)
À partir des gains en capital	-	-	-	-	-
Total des distributions^{2,3}	(0,43) \$	(0,41) \$	(0,58) \$	(0,19) \$	(0,24) \$
Actif net à la fin^{2,3}	17,30 \$	12,81 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$

Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative ⁴	831 030 \$	807 835 \$	847 841 \$	3 236 652 \$	3 301 079 \$
Parts en circulation	48 026	63 078	77 807	281 365	362 960
Ratio des frais de gestion ⁵	0,26 %	0,30 %	0,28 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,26	0,37	0,28	0,48	0,44
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	76,4	54,9	219,2	224,6	91,8
Ratio des frais d'opération ⁷	0,15	0,14	0,21	0,25	0,27
Valeur liquidative par part, à la fin	17,30 \$	12,81 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Frais de gestion

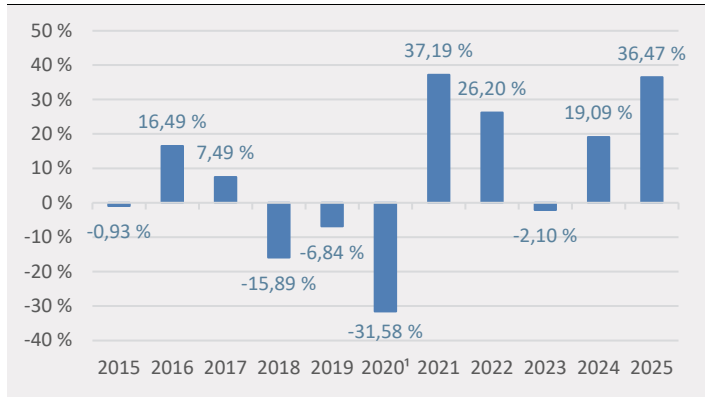
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an pour les parts de série A et de 0,80 % par an pour les parts de série F. Aucuns frais de gestion ne sont facturés au Fonds en ce qui a trait aux parts de série O, mais les investisseurs paient des frais de gestion négociés.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 1,00 % par an ont été versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 55,6 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

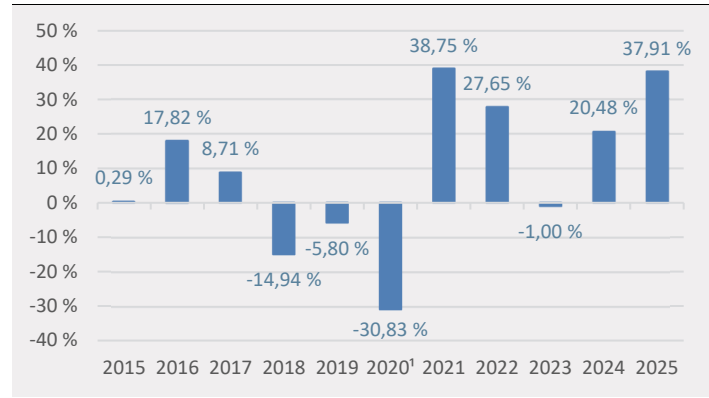


Rendements passés

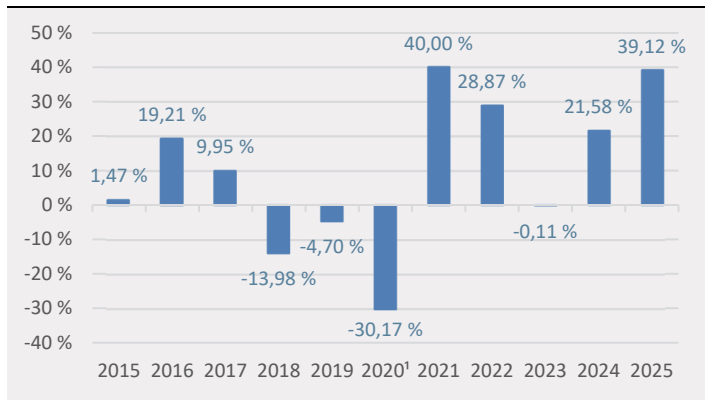
Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les frais de gestion pour la série A sont passés de 2,00 % à 1,80 %, et ceux de la série F sont passés de 1,00 % à 0,80 %. Cette modification aurait pu avoir une incidence sur le rendement du Fonds si elle avait été en vigueur pendant toute la période d'évaluation du rendement.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



Série O



1. Rendement retraité pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX (l'« indice »). L'indice de rendement total composé S&P/TSX est un indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie et comprenant environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	1 an	3 ans ²	5 ans ²	10 ans ²
Rendement annuel composé				
Série A ¹	36,47 %	16,74 %	22,46 %	6,34 %
Série F ¹	37,91	18,04	23,84	7,54
Série O ¹	39,12	19,10	24,97	8,63
Indice de rendement total composé S&P/TSX ³	31,68 %	21,42 %	16,09 %	12,66 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Les rendements composés pour la période sont annualisés.
3. TSX © Copyright 2025 TSX Inc. Tous droits réservés.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,2 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,2
Banque Royale du Canada	4,6
Société Financière Manuvie	4,4
Banque Nationale du Canada	4,4
Baytex Energy Corp.	4,4
Tamarack Valley Energy Ltd.	4,3
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,0
Headwater Exploration Inc.	4,0
Peyto Exploration & Development Corp.	4,0
iShares MSCI China ETF	3,9
Tourmaline Oil Corp.	3,8
Groupe Banque TD	3,8
Banque de Montréal	3,7
Whitecap Resources Inc.	3,5
Suncor Énergie Inc.	3,4
Total Energy Services Inc.	3,3
ARC Resources Ltd.	3,3
Société financière IGM Inc.	3,1
Methanex Corp.	3,0
Pfizer Inc.	2,8
Advantage Energy Ltd.	2,8
Total	99,9 %

	% de la valeur liquidative
Composition de l'actif	
Actions canadiennes	72,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,2
Autres actifs moins les passifs	0,1
Actions américaines	6,8
Total	100,0 %
Composition sectorielle	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20,2 %
Énergie	36,8
Services financiers	37,1
Soins de santé	2,8
Matières	3,0
Autres actifs moins les passifs	0,1
Total	100,0 %



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited